



Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres de la CCMI,

La nomination de Mme Borne ministre de l'Éducation Nationale fait suite à une valse ministérielle sans précédent. 6 ministres en 30 mois !

Les propos de la Ministre nouvellement nommée, étonnent et détonnent lorsqu'elle assume de ne pas être « une spécialiste de l'Éducation » en prenant ses fonctions.

Il n'en faut pas moins pour envoyer scepticisme et inquiétudes parmi les enseignants.

Le corps professoral a besoin de mesures fortes et d'une boussole claire pour l'avenir de notre profession et celui de nos jeunes.

Pourtant c'est une politique au doigt mouillé qui anime notre ministère !

En octobre 2024, le gouvernement annonce la suppression de 4000 postes dont 750 dans l'enseignement privé.

Dès novembre 2024, le Spelc communique dans son alerte sociale sur la fragilisation de certaines zones rurales qui pourraient voir des écoles fermées faute de moyens, des conditions de travail encore dégradées et des suppressions de postes de droit privé.

La profession connaît une crise des vocations qui n'est plus à démontrer. Le métier est en panne d'attractivité sur plusieurs niveaux :

- Revalorisation des salaires.
- Reconnaissance de la difficulté du métier.
- Respect des enseignants.
- Des réformes multiples et déconnectées du terrain.
- Un cadre de gestion pour les maitres délégués différent selon les rectorats.
- Une profonde injustice entre les maitres délégués du public et du privé.
- Des classes de maternelles et de primaires très chargées.
- Un manque cruel d'AESH pour les élèves en situation de handicap.

Les professeurs des écoles ressentent un abandon pour une école qu'ils portent bien souvent à bout de bras. L'école maternelle et primaire requiert de la patience, de l'imagination, un savoir-faire souvent couronné par un beau dessin « pour le maître ou la maîtresse préféré(e) ».

Une récompense simple mais si importante.

Pourtant, les élus sont de plus en plus confrontés au manque de sens de notre métier que confessent leurs collègues.

Il en résulte une vague de souffrance au travail aigue qui impacte très fortement notre profession à laquelle s'ajoute souvent la pression des directions.

Notre résilience à bout de souffle conduit à une douleur sourde et parfois à l'anéantissement de tant d'efforts pour mener nos jeunes élèves à acquérir les fondamentaux d'une instruction exigeante et émancipatrice.

A ce titre, nous sommes inquiets de la labellisation des manuels scolaires pour le 1<sup>er</sup> degré. La labellisation ministérielle par qui ? Avec quelle légitimité ?

Joseph Rouletabille aurait adoré mais les enseignants n'ont que faire des mystères.

Ils sont attachés à leur liberté pédagogique et la revendiquent !

L'éducation nationale n'est pas un « prêt-à-enseigner », encore moins un « prêt-à-penser !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élues CCMi Spelc Versailles

Mme CANDOTTI-BESSON AMANDINE

Mme PAUL CAROLE